

AA038

BASES

2 jours 14 heures

1 047 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Tarifier le risque RC des entreprises

Critères et méthodologie

OBJECTIFS

- Définir les critères de tarification
- Comprendre et appliquer le processus de tarification du risque
- S'initier à une méthodologie de tarification du risque RC des entreprises

PROGRAMME

REMARQUE : Toutes les modifications du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations, seront prises en compte dans nos contenus. Ordonnance 2016-131 du 10/02/2016 entrant en vigueur au 01/10/2016

A. RAPPEL DE LA MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE D'UN RISQUE

1. Connaître son client sous l'angle de son organisation et de ses activités
2. Évaluer la nature et le niveau des risques
3. Identifier les garanties correspondant aux besoins du client
4. Étudier la statistique sinistre du client

B. TARIFER LE RISQUE ET RÉDIGER LA PROPOSITION

Cas pratiques portant sur des secteurs d'activité variés (agroalimentaire, travail des métaux, plasturgie, machines outils, matériels électriques, chaudronnerie, emballage, nettoyage, restauration collective...)

1. Sans exportations aux États-Unis
2. Avec exportations aux États-Unis

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats responsabilité civile
- Souscripteurs juniors
- Inspecteurs commerciaux ou techniques

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes. AA037 - AL037

POINTS FORTS



Après un exposé technique sur les critères de tarification réalisé par le formateur, les participants travaillent sur une série d'exercices de tarification (calcul des primes annuelles nettes et cotations du risque). Les apports techniques et méthodologiques s'effectuent au fur et à mesure de leur réalisation.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

28 et 29 mai 
8 et 9 décembre 

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.